

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°8 du 15 février 2013

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°26

ARRÊTÉ N° 20/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG

modifiant l'arrêté n° 6769/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 12 novembre 2012 portant création du cercle de la base de défense de Toulon.

Du 4 janvier 2013

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation générale »*.

ARRÊTÉ N° 20/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG modifiant l'arrêté n° 6769/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 12 novembre 2012 portant création du cercle de la base de défense de Toulon.

Du 4 janvier 2013

NOR D E F E 1 3 5 0 0 7 5 A

Texte modifié :

Arrêté n° 6769/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 12 novembre 2012 (BOC N° 52 du 30 novembre 2012, texte 13 ; BOEM 686.4.1.4).

Référence de publication : BOC N°8 du 15 février 2013, texte 26.

Le ministre de la défense,

Vu l'arrêté n° 6769/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 12 novembre 2012 portant création du cercle de la base de défense de Toulon,

Arrête :

L'arrêté n° 6769/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 12 novembre 2012 est modifié comme suit :

Art. 1^{er}. Après l'article 2., il est inséré un article 2-1. ainsi rédigé :

« Art. 2-1. Le cercle de la base de défense de Toulon comprend des unités de gestion (UG) détaillées en annexe. ».

Art. 2. À l'article 3.

Après : « des prestations » ;

Insérer : « de restauration, ».

Art. 3. L'annexe est modifiée comme suit :

Ajouter les lignes suivantes :

École du personnel paramédical des armées.
UG interarmées.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.